voici du

FLY-TOX INODOR 217

sans parfum

que vous utiliserez partout ou une odeur peut incommoder : chambres d'enfants, de malades, salles à manger, cuisines, magasins d'alimentation, etc...
Le FLY-TOX INODOR bien que sans parfum, possède toutes les merveilleuses propriétés du FLY-TOX, car le parfum n'a par lui-même aucun pouvoir insecticide.
LE FLY-TOX INODOR TUE ENCORE MIEUX

Une femme abandonna un carton contenant le cadavre d'un bébé

Passant à midi, dans le parc des Buttes-Chaumont à Paris, M. Léon Bavette, manœuvre, habitant 8, rue Frédéric-Lemaître, remarquait non loin du chemin de fer de ceinture, une jeune femme paraissant âgé de 25 à 30 ans, vêtue d'un tailleur bleu marine, qui déposait dans un buisson un paquet assez volumineux. Lorsque la jeune femme se fut éloignée le manœuvre, intrigué, s'approcha et découvrit un carton provenant d'un grand magasin de la rive droite. Il ouvrit le carton et y trouva le cadavre en état de décomposition avancée, d'un enfant de deux mois environ.

M. Maurice, commissaire du Combat, aussitôt informé, constata que l'enfant portait à la tête trois blessures et qu'il avait été étranglé avec une cordelette.

UN CHOMEUR BELGE DÉCOUVRIT UN TRÉSOR DANS SON JARDIN

Un chômeur, M. Smets, habitant au hameau de Mylstraat, à Duffel, plantait un pieu dans son jardin, quand il rencontra de la résistance. Ayant creusé le sol, il ne tarda pas à mettre à jour un pot en grès contenant de nombreuses pièces d'or de la période autrichienne, à l'effigie de Marie-Thérèse et de Joseph II. Ce trésor a dû être caché à l'endroit où il fut découvert au cours des années troublées de la Révolution française. Il représente un poids d'or de plus de 40 kilogrammes et une valeur approximative de 800.000 francs.

VERS LE DÉSARMEMENT

Les vers intestinaux ne désarmeront qu'avec l'emploi de la Poudre Fernand, leur ennemi déclaré et toujours vainqueur. Exigez-la dans toutes Pharmacies, 4 frs la boîte.

LES JEUX DE HASARD DANS LES CASINOS FRANÇAIS

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, est allé devant la commission d'administration générale à la Chambre, où il a exposé la situation définitaire des casinos et, par ricochet, les moins-values budgétaires au titre du produit des jeux.

Le ministre a fait savoir que les demandes des casinos d'installer la roulette et le « trente-et-quarante » comme à Monte-Carlo, seraient accueillies favorablement. Dès à présent, l'autorisation serait prête à être accordée aux casinos de Vichy, Deauville, Cannes, Aix-les-Bains et Biarritz.

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

DES MARINS ANGLAIS SERAIENT DÉTENUS EN RUSSIE

M. R.G. Clarty, député conservateur, a demandé au ministre du Commerce s'il pouvait donner quelques informations sur le sort de Cliffort Simmond, de Newport, et quelques autres matelots qui ont quitté leur navire le 3 octobre 1931, dans un port russe de la Baltique, et ne sont pas revenus. M. Clarty attire l'attention du ministre sur le fait qu'un matelot allemand a déclaré avoir vu les sujets britanniques dans un camp de prisonniers.

BACCALAUREAT
LE PLUS SAIN DES CADEAUX
LA BICYCLETTE
Modèle spéciale pour jeunes gens 235f
VENTE sans intermédiaire
40 % moins cher
13, Rue Léon-Gambetta, à LILLE
111 Le Cateau, 18 r. Jean Jaurès

UN MONUMENT AUX MORTS DES « CRAPOUILLOTS

Les anciens combattants de l'artillerie de tranchée, rappellent qu'ils ont entrepris, sous l'égide du « Souvenir français », l'érection d'un monument à la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur.

L'œuvre du sculpteur Loyau, ancien combattant, rappelant une bombe de crapouillot d'environ 13 mètres de hauteur, s'élève au Moulin de Laffaux, en bordure de la route nationale n° 2.

Le monument est en voie d'achèvement et l'inauguration est fixée au dimanche 24 septembre prochain. Les anciens combattants, anciens crapouillots, parents, veuves, enfants d'anciens crapouillots, désireux de participer à la cérémonie, peuvent dès maintenant se faire inscrire à M. A. Renaux, 180, boulevard Jean-Jaurès, à Boulogne-Billancourt (Seine).

Adresser les souscriptions au trésorier du comité du monument des crapouillots, 13, rue de Clichy, à Paris (chèques postaux 1290-171 Paris).

LONGUE VIE, si l'on ne peut rendre immortels les humains la moyenne de la vie peut augmenter en consommant le Yoghourt Crème et produits Lactella.

A LA COMMISSION D'ORGANISATION DU MONOPOLE DU PÉTROLE

L' « Officiel » publie la composition de la Commission de recherche des conditions d'organisation du monopole d'importation et du raffinage du pétrole. En fait partie : M. Farjon, sénateur du Pas-de-Calais, représentant de la Commission des finances.

En jouant, un enfant de six ans s'étrangla avec son cache-nez

Raymond Fischer, six ans, habitant chez ses grands-parents, avenue de la Hacquillière, à Gif (Seine-et-Oise), a succombé au cours d'un accident particulièrement dramatique.

L'enfant jouait avec une petite automobile mécanique devant la maison. Le grand-père n'entendant plus son petit-fils sortit et aperçut le bambin immobile dans son petit véhicule.

Le petit Raymond portait autour du cou un cache-nez dont une extrémité s'était accidentellement enroulée autour d'une roue arrière de la voiturette et l'enfant avait été étranglé.

Comme une farouche sentinelle

Nous ne faisons pas, par principe, profession de misanthrope : nous nous bornons, tout bonnement, à constater les faits dans leur vérité crue.

Si le malheur un jour vient vous toucher, si, dans un accident aussi fortuit que terrible, vous perdez une jambe, un bras... ou un œil... si, du jour au lendemain, vous vous trouvez diminué, désemparé devant la vie..., êtes-vous sûr que vos proches et vos amis sauront vous offrir autre chose que des bonnes paroles et des consolations apitoyées ?

Dans le doute, il s'agit d'être plus positif. Il s'agit de s'arranger pour que, le malheur venu, on n'ait aucune aide à demander... pour se la faire refuser. Il s'agit d'avoir la prévoyance de consulter un agent d'assurances qui sura tôt fait de vous établir une police en bonne et due forme, vous garantissant contre tous les risques de l'existence. Alors, l'accident peut venir, vos proches et vos amis peuvent vous abandonner : votre police d'assurances, comme une farouche sentinelle, sera toujours là pour interdire, à la misère, l'entrée de votre porte !

6905.

LE VOYAGE D'ALAIN GERBAULT

On mande de Fort-de-France qu'Alain Gerbault est parti hier matin vers Colon.

MONDORF-LES-BAINS
(Grand Duché de Luxembourg)

PROGRAMME OFFICIEL DU 1er AU 9 JUILLET 1933

Tous les jours : de 7 à 8, de 11 à 12, de 16 à 18, et de 20,30 à 22,30 heures, Concerts donnés par l'orchestre de Mondorf-Etat. (Dir. Boeres).

Tous les jours à partir de 16 h. : Dancing en plein air.

PROGRAMMES EXTRAORDINAIRES DE LA SEMAINE

Samedi, le 1er juillet : **Soirée de gala. Extraits des Opéras « Faust » et « Oberon »**, avec le concours de M. **Venant PAUKE, baryton de l'Opéra-Comique. - Feu d'artifice, illumination du Parc, Danse.**

Dimanche, le 2 juillet, de 16 à 18 h. : Concert de la Musique Militaire de Luxembourg (Festival Richard Wagner) ; à 21 h. : Soirée dansante.

Lundi, le 3 juillet : Soirée d'Opérettes.

Mardi, le 4 juillet, en soirée : **Festival W. A. Mozart.**

Mercredi, le 5 juillet, en soirée : dans la Salle des fêtes : Représentation cinématographique ; dans la Pergola : Concert de l'Orchestre de Mondorf-Etat.

Jeudi, le 6 juillet : Soirée dansante.

Vendredi, le 7 juillet : **Soirée de Gala.** Musique de Johann Strauss, avec le concours de M. **Venant PAUKE, baryton de l'Opéra-Comique ; Ballets exécutés** par les élèves du Cercle **Grand-Ducal d'Escrime et Gymnastique,** sous la direction de **Mlle Antoinette Funk, monitrice ; Feu d'artifice ; Illumination du Parc. - Danse.**

Samedi, le 8 juillet : Soirée de musique classique.

Dimanche, le 9 juillet, de 6 à 18 h. : Concert donné par l'Harmonie Municipale d'Esch/Alz. ; à 21 h. : Soirée dansante.

FÉDÉRATION DU NORD DES CONTRIBUABLES

La Fédération Départementale des Groupements et Syndicats de Contribuables du Nord, nous communique :

« Le Comité d'Action de la Fédération Départementale des Contribuables du Nord, réuni hier à Lille, après l'expédition des affaires courantes, a pris connaissance de l'ordre reçu du Comité National d'Entente Economique auquel s'est ralliée la Fédération Nationale des Groupements et Syndicats de Contribuables.

« Poursuivant la lutte engagée pour obtenir la déflation des dépenses publiques par des économies et la suppression de la gabegie et des abus administratifs et fiscaux, le Comité National d'Entente Economique demande à tous les contribuables dont les feuilles d'impôts de 1933 sont en augmentation sur 1932, et qui ne continuent déjà leur exploitation ou profession qu'au prix des plus lourds sacrifices, de vouloir bien adresser « à titre documentaire et à toutes fins utiles » leurs avertissements de 1933, après en avoir pris copie, aux parlementaires de leur région.

« La Fédération Départementale des Contribuables du Nord a décidé de laisser chacun de ses Groupements affiliés libres d'organiser au mieux cet envoi dans le cadre des directives reçues du Comité National d'Entente Economique.

« Une démarche sera faite auprès de la Fédération Départementale des Groupements Commerciaux du Nord pour tenter d'obtenir, chaque fois que cela sera nécessaire, l'unité d'action des Groupements Commerciaux et des Groupements des Contribuables en ce qui concerne les modalités d'application de l'ordre du Comité National d'Entente Economique.

« Le Comité d'Action a reçu ensuite une délégation des contribuables de Wattrelos, dont les impôts de patente, côte mobilière, etc., sont en augmentation de 54 % sur 1932.

« Cette délégation était porteur d'une pétition signée de 800 contribuables, tous commerçants faisant l'étalage, adressée à Monsieur le Préfet du Nord. La Fédération Départementale après avoir étudié la question, décide d'appuyer, par tous les moyens en son pouvoir, les revendications justifiées des contribuables de Wattrelos.

« Les Membres du Bureau de la Fédération sont désignés pour accompagner la délégation des contribuables de Wattrelos à la Préfecture, où ils doivent être reçus à 17 heures. »

TOURISME

DINARD

Celle que l'on a si justement surnommée « *La Reine de la côte d'Émeraude* » est non seulement une très jolie ville moderne, mais aussi, avec ses trois superbes plages au sable d'or, la station balnéaire la plus mondaine et la plus en vogue de la Bretagne.

Pittoresquement assise sur un promontoire rocheux à l'embouchure de la Rance, en face de Saint-Servan et de Saint-Malo, à quelques kilomètres du Mont Saint-Michel, elle occupe dans un magnifique cadre de verdure une situation admirable sur une côte que favorise un climat éternellement doux. A l'abri des vents du large derrière les deux pointes rocheuses sur lesquelles s'élèvent de splendides villas, Dinard bénéficie de la molle tiédeur que le fameux courant d'eau chaude, le Gulf-Stream, apporte à cette partie du littoral de la Manche. Cette flore exceptionnelle : palmiers, mimosas, eucalyptus y poussent merveilleusement et ne connaissent pas les frimas. C'est pourquoi Dinard a été justement appelée la « Nice du Nord ».

Station estivale et hivernale, Dinard est très appréciée de nos amis d'outre-Manche qui la fréquentent assidûment. On y trouve toutes les distractions, tous

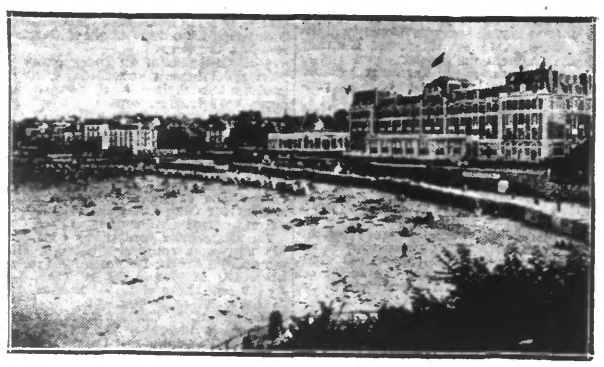

DINARD. — La plage et le Casino.

les plaisirs. Trois casinos y sont ouverts ; on y danse, on y applaudit les meilleures vedettes, tous les jeux y sont pratiqués.

Tous les sports aussi sont en honneur dans cette délicieuse station balnéaire : le golf, le tennis, le canotage, la natation, le football, l'équitation et la pêche. La pêche, qui est un des gros attraits de Dinard, se pratique tout le long des rochers. Il existe une société de pêche en eau douce dans les étangs très poissonneux de la Richardais.

Les promenades et excursions autour de Dinard sont aussi nombreuses que variées : on fera la *promenade de la grotte de la Goule aux fées, la promenade de la Vicomté*, celle de *Saint-Limaire* et de *Saint-Briac* et, bien entendu, on ne manquera pas d'aller visiter *Saint-Servan, Saint-Malo* et *Cancale* et plus loin, mais combien prestigieux et superbe, le *Mont Saint-Michel*, etc...

A côté des grands hôtels, dont l'installation offre le confort le plus raffiné on rencontre des établissements plus modestes, répondant aux exigences de la vie moderne. Les villas et les appartements meublés sont bien aménagés. Les magasins et les marchés sont bien achalandés à des prix raisonnables.

On ne saurait trop recommander un séjour à Dinard, c'est l'un des endroits parmi les plus beaux et les plus sains de toutes les côtes françaises.

La France pittoresque

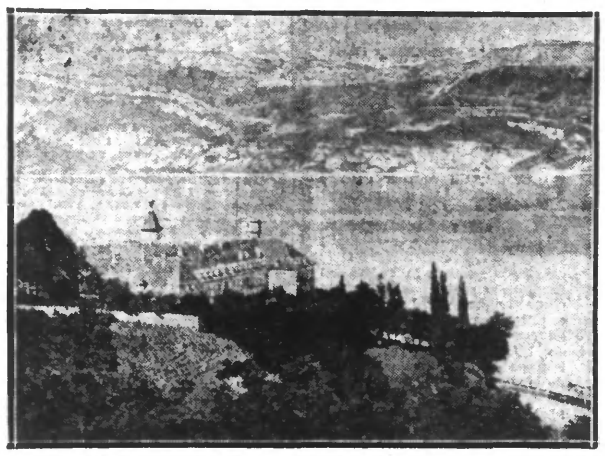

LES ALPES. — Abbaye de Hautecombe et le lac du Bourget

S.M. le Roi d'Egypte Fouad 1er crée un Concours international de l'Affiche de Propagande Touristique

Le Conseil Central du Tourisme International a, pour objet, l'étude en commun de toutes les questions relatives au perfectionnement de l'organisation générale du tourisme international, ainsi qu'à la coordination des efforts pour atteindre ce but par une action concertée. Peuvent en faire partie les hautes Administrations gouvernementales des pays qui désirent participer à ses travaux, les Associations nationales de Tourisme, les grands Groupements internationaux et ceux commerciaux ou industriels directement intéressés à l'exploitation du tourisme. Actuellement, le nombre de ces organismes prenant part aux travaux du Conseil Central, est de 82, dont 58 Associations ou Groupements et 24 Gouvernements. Chaque année, le Conseil Central tient une Assemblée générale à laquelle prennent part les représentants des divers gouvernements, associations ou groupements précités.

La dernière de ces Assemblées générales a eu lieu au Caire, en février 1933, et, à cette occasion, Sa Majesté le roi d'Egypte, Fouad 1er, a, dans sa haute sollicitude pour le tourisme, eu l'heureuse idée de créer un Concours international annuel de l'Affiche de Propagande Touristique. Il a doté ce concours d'une coupe-challenge et de trois prix qui sont des médailles en or, en argent et en bronze.

La Coupe offerte par Sa Majesté le roi d'Egypte, est un objet d'art d'une grande valeur, en or massif ; la Coupe, proprement dite, a environ 0 m. 50 de hauteur et 0 m. 25 de diamètre. Elle est placée sur un socle de même métal ayant 0 m. 20 de haut et 0 m. 30 de diamètre.

Cette Coupe a été remise officiellement à M. Edmond Chaix, président-fondateur du Conseil Central du Tourisme International, président du Touring-Club de France, le 15 Juin à 15 h., au Palais de l'Elysée, en présence de Monsieur le Président de la République, par son Excellence Fakhry Pacha, Ministre plénipotentiaire du gouvernement royal égyptien à Paris.

Chemins de fer - Autocars

Des billets d'excursion à prix réduits pour la Côte d'Azur. — Des cartes d'excursions valables 15 ou 30 jours, qui sont délivrées par les gares P. L. M., permettent d'atteindre la Riviera, d'y circuler et de revenir au point de départ. Ces cartes comportent des réductions de 10 à 50 %.

De Grenoble à Aix-les-Bains par le Massif de la Grande Chartreuse. — Une excursion recommandée pour visiter le Dauphiné et la Savoie, est celle qui consiste à parcourir la route de Grenoble à Aix-les-Bains par le Massif de la Grande Chartreuse. Passé le Col de Porte, à 1.356 mètres d'altitude, voici Saint-Pierre-de-Chartreuse où un arrêt permet de déjeuner et de visiter le célèbre couvent, puis Saint-Laurent-du-Pont, les Echelles et Chambéry. Au milieu des paysages du lac du Bourget et au pied du Mont Revard c'est enfin la station réputée d'Aix-les-Bains. Prix de l'excursion : 40 francs.

CHEMINS DE FER

Relations rapide de Lyon, Vichy Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand avec La Bourboule et le Mont-Dore

1° Du 1er Juin au 30 Septembre inclus.

Vichy, dép. 7 h. 31 ; Clermont-Ferrand, dép. 8 h. 45 ; Royat-Chamalières, dép. 8 h. 59; Châtel-Guyon, dép. 8 h. 40; (Service automobile entre Châtel-Guyon et Volvic, à partir du 3 Juin) ; La Bourboule, arr. 11 h. 03 ; Le Mont-Dore, arr. 11 h. 20.

Le Mont-Dore, dép. 16 h. 52 ; La Bourboule, dép. 17 h. 06 ; Châtel-Guyon, arr. 19 h. 35 (Service automobile entre Volvic et Châtel-Guyon à partir du 3 Juin); Royat-Chamalières, arr. 19 h. 08 ; Clermont-Ferrand, arr. 19 h. 20 ; Vichy, arr. 20 h. 20.

Voitures directes, toutes classes, entre Vichy et Le Mont-Dore et vice-versa, du 1er Juin au 29 Septembre, au départ du Mont-Dore et du 2 Juin au 30 Septembre au départ de Vichy.

2° Du 1er Juin au 25 Septembre inclus (les samedis et dimanches seulement, du 1er au 30 Juin).

Lyon-Perrache, dép. 12 h. 25 ; Vichy, dép. 15 h. 18 ; Châtel-Guyon, dép. 15 h. 39; Clermont-Ferrand, dép. 18 h. 14; Royat-Chamalières, arr. 16 h. 26 ; La Bourboule, arr. 18 h. 12 ; Le Mont-Dore, arr. 18 h. 24 (Changement de train à Clermont-Ferrand).

3° Du 15 Juin au 15 Septembre inclus.

Lyon-Perrache, dép. 7 h. 10 ; Vichy, dép. 11 h. 07 ; Châtel-Guyon, dép. 11 h. 34; Clermont-Ferand, dép. 13 h. 10, par service automobile ; La Bourboule, arr. 15 h. 10; Le Mont-Dore, arr. 15 h. 35.

Le Mont-Dore (Gare) dép. 9 h. 10, par service automobile ; La Bourboule, dép. 9 h. 25 ; Clermont-Ferrand, arr. 11 h. 30. Continuation par fer : Châtel-Guyon, arr. 12 h. 27; Vichy, arr. 13 h. 07 ; Lyon-Perrache, arr. 18 heures.

Circuit en autocar aux BORDS DE LA LOIRE

du 4 Juin au 24 Septembre 1933

au départ d'ORLÉANS

Départ place Albert 1er (Gare), à 13 h. Retour vers 19 heures.

Tous les Dimanches et Jours fériés

Orléans (Monuments anciens) ; Croix de Reuilly; St-Denis-de-l'Hôtel ; Châteauneuf-sur-Loire (Château et Eglise) ; St-Benoit-sur-Loire (Eglise abbatiale du XIIIe siècle ; Germigny-des-Près (Eglise du IXe siècle) ; Châteauneuf-sur-Loire ; Saint-Cyr-en-Val ; Olivet (Source du Loiret) ; Cléry (Basilique du XIIIe siècle et Tombeau de Louis XI) ; Beaugency (Eglise du XIe siècle) ; Meung-sur-Loire (Eglise du XIIe siècle) ; Orléans.

Prix du transport par place : 55 fr.

Nombre de places limité.

Délivrance des billets d'autocar et location des places, au Kiosque du Syndicat d'Initiative, place Albert 1er, Orléans (en face la gare).

Billets combinés, chemin de fer et autocar, en vente à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; le prix du transport en autocar est ramené dans ce cas, à 53 fr.

Relations rapides entre PARIS - QUAI D'ORSAY et la station thermale et climatique de LUCHON (Superbagnères)

Pendant la saison d'été 1933, des relations très rapides sont établies entre Paris-Quai-d'Orsay et la station thermale de Luchon (Superbagnères) via Montauban-Toulouse, du 10 Juin au 30 Septembre, au départ de Paris, et du 11 Juin au 1er Octobre, au départ de Luchon.

Train rapide, de 1re et 2e classes comportant des voitures directes 1re et 2e classes avec Lits-Toilette et compartiments à couchettes en 1re classe. Wagon-Restaurant de Paris à Vierzon et vice-versa.

Aller. — Paris-Quai d'Orsay, départ 19 h. 20 (au lieu de 17 h. 21) ou 19 h. 25 les jours de circulation du train 10067 ; Luchon (Superbagnères) arr. 7 h. 54 (du 11 Juin au 11 Juillet, arr. à 9 h. 15).

Retour. — Luchon (Superbagnères), dép. 20 h. 24 (du 11 Juin au 11 Juillet, départ à 17 h. 45) ; Paris-Quai d'Orsay, arr. 9 h. 15 (au lieu de 10 h. 15).

CHEMIN DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Profitez de vos vacances pour visiter la COTE D'AZUR

Quelle plus belle excursion pouvez-vous faire que de parcourir, en autocar P. L. M., devant la mer et parmi les fleurs, ce merveilleux ruban de calanques, de rochers, de plages et de forêts qui se déroule, tout au long de la côte, entre Marseille et Nice. Il n'est pas meilleur moyen, pour admirer la Riviera dans toute sa splendeur.

Les voitures partent tous les matins de la gare de Marseille-Saint-Charles. Elles s'arrêtent, avant de quitter la ville, à l'Agence P. L. M., 7 boulevard Garibaldi, et vous déposent, après le déjeuner au Lavandou, à Nice, le soir même. Dans le sens de Nice-Marseille, le départ a lieu, le matin, à la gare de Nice, ou à l'Agence P. L. M., 13, place Masséna.

Le prix du billet de Nice à Marseille ou de Marseille à Nice est de 85 fr. Des billets d'aller et retour, valables 8 jours, sont délivrés au prix de 150 fr.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

VACANCES EN CORSE

La Corse, à cette époque de l'année plus qu'en toute autre saison, justifie son nom d' « Ile de Beauté ». Profitez de vos vacances pour la visiter.

De Marseille, en une nuit, de Nice, en quelques heures, des paquebots confortables vous déposent dans l'île. D'Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile Rousse, Corte, les autocars P. L. M. permettent de la parcourir en tous sens.

Pour votre voyage, demandez dans les principales gares P. L. M. les billets d'aller et retour ou les billets circulaires valables 45 jours. Ces billets comprennent le parcours maritime et vous permettent d'enregistrer directement vos bagages pour le port ou la gare corse où vous vous rendez.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

De France en Algérie par Marseille transbordement direct du train au paquebot au port de la Joliette

Certes, c'est par Marseille que s'effectuent les beaux voyages vers l'Afrique du Nord. De nombreux trains rapides et confortables, avec voitures directes de toutes classes, mettent le grand port méditerranéen en relations avec les principaux centres de la France et de l'étranger ; des paquebots du type le plus vite et le plus luxueux le relient aux ports d'Alger, d'Oran, de Bône, Philippeville, Tunis, Bizerte, Tanger, Casablanca.

Mais, savez-vous qu'à partir du 15 Juin 1933, un train partira de Paris les lundi, mercredi, vendredi et samedi à 19 h. 40 et viendra se ranger, le lendemain matin, à son arrivée à 8 h. 30 au port de la Joliette, sur le quai même, à côté du paquebot de la Cie Générale Transatlantique. Les voyageurs passeront ainsi directement du train au bateau. Ce dernier quittera Marseille à 10 h. du matin, pour arriver à Alger le lendemain à la même heure.

Dans le sens de l'Algérie vers la France, le paquebot partira d'Alger les lundi, mardi, jeudi et samedi à 10 h. ; il arrivera le lendemain à 11 h. à Marseille, où il trouvera, à quai, le train spécial qui quittera le port de la Joliette à 11 h. 49 et permettra d'atteindre, dans l'après-midi ou dans la soirée, Lyon, Dijon, Paris, Vichy, Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Aix-les-Bains, Annecy, Evian, Genève, etc...

Ainsi, c'est également par Marseille que s'effectuera la liaison la plus fréquente, la plus commode, la plus rapide, de l'Algérie avec la Métropole. Vous irez d'Alger à Paris en 37 heures, en ne passant qu'une seule nuit en voyage et sans être astreint à aucune obligation en cours de route, puisque, dès le départ, vous pourrez vous munir de billets directs, faire visiter vos bagages par la douane et les faire enregistrer pour votre destination définitive.

LA JOIE DES VACANCES

Vous avez projeté d'aller visiter cette année l'Alsace et le Grand-Duché de Luxembourg ? Alors, ne perdez pas votre temps à discuter des itinéraires sur une carte puisque tout le travail préparatoire du plus beau voyage a été fait par les Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

Rendez-vous d'abord dans un des centres touristiques du réseau : Mulhouse, Sélestat, Strasbourg ou Luxembourg et, après la visite de la ville, montez dans les cars munis de sièges Pullman que le Chemin de fer met à votre disposition.

Vous pourrez ainsi contempler, sans fatigue, des sites inoubliables, tels que Ste-Odile, les stations thermales d'Alsace, les forêts du Hohwald, le Haut Kœnisbourg, les cols et les lacs vosgiens, la vallée de Munster et Gérardmer, la région des grandes altitudes : Hohneck, Markstein, Grand Ballon, Ballon d'Alsace, les sommets touristiques du Linge et du Vieil-Armand, les Champs de bataille de 1870, les vieux manoirs romantiques du Grand-Duché : Clervaux, Vianden, Larochette, Beaufort.

Du 15 juin au 15 septembre, l'Agence des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 6 bis, place Saint-Augustin, et la Maison de France, 101, Champs-Elysées, Paris (8e), délivrent des billets de voyages combinables — chemin de fer et auto-cars — à prix réduits et à validité de 30 jours prolongeable, et retiennent les places dans les trains et dans les cars.

LES ALPES

Chamonix : Grotte de glace du glacier des Bossons

Les grandes fêtes franco-belges d'Ostende

A l'occasion de la fête nationale française et pour satisfaire les nombreux touristes français et belges, qui profitant du « pont » formé par le samedi 15 juillet, visiteront Ostende entre le 14 et le 16 juillet, le Comité Officiel des fêtes de la ville d'Ostende a décidé (sur la proposition de M. l'Echevin Emile Vroome et à l'initiative de M. Finas-Duplan) d'organiser une série de fêtes avec la collaboration des groupes, qui représentent chaque année à Nice et dans d'autres villes de France et de l'étranger, les diverses provinces françaises, leurs coutumes séculaires, leurs chants populaires et leurs costumes pittoresques.

Toute la vieille France est évoquée par ces groupes qui, partout où ils se sont présentés, ont obtenu le plus grand succès.

A Ostende deux grandes représentations seront données, la première, le samedi 15 juillet, à 8 h. 30 du soir dans la grande rotonde du « Kursaal », et la seconde dans les jardins du « Palace-Hôtel », soit sur la digue de mer, en face des bodegas. La première représentation constituera une véritable fête de gala, donnée dans une salle luxueuse et au milieu d'un luxe éblouissant, tandis que la seconde aura surtout l'attrait d'une fête en plein air.

DES VACANCES INTERNATIONALES POUR LA JEUNESSE

On nous communique :

« Jeunes gens et jeunes filles qui seriez heureux de voir du pays et de rencontrer des camarades étrangers, voici en France même, des colonies de vacances faites pour vous :

1° à **Boulogne-sur-Mer**, le Groupe Boulonnais de la **Paix par le Droit** et la **Chambre de Commerce** de Boulogne ont transformé en foyer pour la jeunesse l'Hôtel des Emigrants situé au bord de la Liane, à un quart d'heure du port et de la plage.

« Une partie de l'hôtel sera réservée aux jeunes filles, une autre, aux jeunes gens (dortoirs), et quelques chambrettes accueilleront les jeunes ménages. Les pensionnaires auront à leur disposition un grand réfectoire, des salles de réunion (piano) et un jardin rustique. Des séances de culture physique, des cours de français et d'esperanto, des visites accompagnées à tous les endroits où se manifeste la vie d'un grand port de pêche, des conférences et des séances de musique, des excursions à la campagne, dans les dunes aux plages voisines (Wimereux, le Touquet, etc.) rempliront les journées, sans parler des bains et des jeux sur les plages de sable de Boulogne et du Portel.

« Les étudiants étrangers auront toute facilité pour suivre des cours de vacances organisés par l'Université de Lille, moyennant une rétribution spéciale.

« Le prix de la pension est fixé à 150 fr. par semaine.

2° à Thonon (Hte-Savoie) et St-Claude (Jura), s'ouvriront comme les autres années des Foyers féminins. La Colonie de Thonon se tiendra cette année du 10 Août au 3 Septembre, et celle de St-Claude, du 2 au 19 août, ce qui permettrait à ses jeunes participantes de terminer leurs vacances internationales à Thonon. Le prix de pension pour les 17 jours à St-Claude, est de 340 frs ; à Thonon, il est de 20 frs par jour.

« Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la **Paix par le Droit**, 8 rue J. Boyceau, Versailles.

L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

L'assistance médicale gratuite a eu, on s'en souvient, il y a quinze jours, un procès par devant le Conseil interdépartemental de préfecture, au sujet des 365 fr. d'honoraires que lui réclamait M. le docteur Manès, de Bertry.

L'assistance jugeait cette facture trop élevée, mais elle perdit son procès, le Conseil de préfecture ayant jugé qu'elle ne fournissait pas d'arguments à l'appui de sa thèse.

Les services départementaux de l'assistance médicale ne se sont pas tenus pour battus définitivement.

On nous informe, en effet, qu'ils viennent de se pourvoir en Conseil d'Etat du jugement qui les condamne.

Ne cherches pas loin, si vous avez un mal de gorge, une angine, une amygdalite, etc., gargarisez-vous avec l'ALUMYRE dilué dans de l'eau bien chaude et vous verrez votre mal disparaître rapidement.

LES RÉSULTATS DES EXAMENS DE LA FACULTÉ DE DROIT DE LILLE

SESSION DE JUIN-JUILLET

Sont admis à subir les épreuves orales de la troisième année de licence :

Le mardi 4 juillet, à 14 h. et le mercredi 5 juillet, à 14 h. — Mme Bourez ; Mlles Beugnet, Cuvelier ; MM. Barbet, Delannoy, Houbart, Lejoux, Lepetit, Mory, Quembre, Verve, Didion Charles, Didion René, Guyot, Wiart.

Le mercredi 5 juillet, à 8 h. 30 et le jeudi 6 juillet, à 8 h. 30. — MM. Bateman, Bodé, Creupelandt, Dupas, Godart, Jacquemart, Laiotte, Wable, ; Mlles Lobert, Delloue et MM. Châtelain, Robert, Spriet.

Le jeudi 6 juillet, à 14 h. et le vendredi 7 juillet, à 14 h. — MM. Chapel, Delobel, Durieux, Favre, Hillebrant, Lemaire, Lesimple, Mahieu, Six, Thellier, Wéry.

Le vendredi 7 juillet, à 8 h. 30 et le samedi 8 juillet, à 8 h. 30. — MM. Bouttemy, Crabbe, Cuvelier, Dubly Francis, Chenal, Deschamps, Desrumaux, Fontaine.

Le lundi 10 juillet, à 14 h. et le mardi 11 juillet à 14 h. — MM. Royannez, Lodovici, Lotthé, Petit, Rembry, Roux, Sentucq, Schlaxer, Dufay, Valensi ; Mlle Cordonnier.

Le mardi 11 juillet, à 8 h. 30 et le mercredi 12 juillet, à 8 h. 30. — MM. Beurrier, Carlier, Cuisinier, Debeurme, Douay, Doutriaux, Ducoin, Fichaux, Fourmanoir, Hocq, Kervern, Lanthiez, Lebègue.

Le mercredi 12 juillet, à 14 h. et le jeudi 13 juillet, à 14 h. — MM. Déruelle, Ghienne, Rohart, Cabanne, Gamby, Léonard, Recoules.

Sont d'autre part admis à subir les épreuves orales de la deuxième année de licence :

Le mardi 4 juillet, à 14 h. — MM. Arnion, Barbier Barrois, Bécu, Berton, Bliéck, Cantais Caron, Carous ; Mlles Alexandre Marie-Thérèse, Avy, Cristin.

Le mercredi 5 juillet, à 14 h. — MM. Coévoet, Courouble, Couthier, David Jean, Dehove, Delachapelle, Delaëter, Deramecourt, Dhamelincourt ; Mlles Alexandre Odette, Couchot, Dersgnancourt.

Le jeudi 6 juillet, à 14 h. — MM. Dhondt, Dô, Dumont, Dupont, Duquesne, Durieux, Duriez, Dussart, Fauquet, Flayelle, Fumery, Mlle Dumétier.

Le vendredi 7 juillet, à 14 h. — MM. Gadenne, Gosselin, Grare, Hazebroucq, Henrotte, Herbaux, Houbart, Lapalette, Labry, Lavaud, Le-Bègue-de-Germiny ; Mlle Lebeau.

Le lundi 10 juillet, à 14 h. — MM. Leborgne, le Gentil Charles, Lenciud, Loyer, Lubrez, Mabriez, Malfait, Mellac, Mignon, Singer André ; Mlles Lobert, Leroy.

Le mardi 11 juillet, à 14 h. — MM. Pantalacci, Paquet, Paris, Paul, Petot, Pierard, Poète, Prudhommaux, Raboulle, Riviart, Mlle Rollin.

Le mercredi 12 juillet, à 14 h. — MM. le Gentil Robert, Rouland, Sanson, Soyez, Taillez, Tiévant, Singer Paul, Vandecasteele, Vandenbussche, Vis ; Mlle Salomé.